

CARTE SCOLAIRE 2025

Autres mesures à titre définitif

- Fusions d'école : Dinard (Paul Signac/Alain Colas) – Mordelles (Le Gretay) – Vezin le Coquet
- Scission d'école Bourgbarré : Berthe Thelliez / Françoise Dolto
- 1 poste UEMA : école de Fougères à définir
- 1 poste UEEA : école Les 2 ruisseaux à Chantepie
- 3 postes ULIS : Breal sous Montfort – Montauban – Retiers
- 1 poste ITEP Les rochers Chateaubourg
- 1 poste IME la passagère St malo
- 1 poste Service Dptal Ecole Inclusive
- 1 poste « Remise matériel pédagogique ASH »
- 3 postes « accompagnants situations complexes »
- 2 postes au Centre Herriot à Cancale (classes de mer)
- Remplacement : une seule fonction de TR
- CASNAV : rattachement 0,25 à la DSDEN
- Transfert UPE2A de Montgermont à A. Cheddid (Rennes)
- Défléchage des postes anglais : 171 postes, une dizaine resteront flechés pour des besoins de service
- Ecole labellisée EMILE : élémentaire à Combourg – G. Halimi à Chantepie – Anne Sylvestre à Redon – A. Colas à Dinard

Autres mesures conditionnelles

- 2 postes RASED (maître E)
- 1 poste ERSH
- 2 postes « accompagnants situations complexes »
- 1 poste Psy EN EDA
- 15 postes TR
- Fermeture 1 CPD langues régionales

Maintien exceptionnel de décharge de direction suite à une fermeture de classe :

- Argentrée-du-Plessis
- La fée Viviane à Iffendic